

AU GRAND ANNECY

mes épluchures
ne comptent pas
pour des prunes



Vous habitez sur le Grand Annecy ?

L'Agglomération met gratuitement
à votre disposition du matériel
pour **composter**
vos déchets organiques



COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Pour obtenir un bon
compost, pensez à :

- trouver un emplacement adapté (ombragé, facile d'accès),
- bien varier les apports en matière sèche/ matière humide,
- brasser votre compost,
- surveillez son taux d'humidité.

LOMBRICOMPOSTAGE

Ce sont des vers spécifiques qui mangent vos déchets, appelés vers de compostage. Ils diffèrent des vers de terre qui aèrent et nourrissent les sols.

Le processus :

- déposer vos déchets,
- rajouter un étage quand un bac est plein,
- récupérer du compost, mais également du jus que vous pouvez utiliser comme engrais en le diluant avec de l'eau.



COMPOSTAGE PARTAGÉ EN PIED D'IMMEUBLE

Pour composter en pied d'immeuble, il faut :

- 2 référents dans la copropriété,
- 1 espace vert adapté pour installer 3 bacs (apport de déchets alimentaires, stock de broyat et maturation du compost)
- au minimum 5 foyers participants,
- la validation du site en assemblée générale de copropriété.

+ D'INFOS ET RÉSERVATION
EN LIGNE :

www.grandannecy.fr

